

Concours National de la Nouvelle noire de Marrakech 2010

3^{ème} édition

Règlement

Article 1 :

L'Institut Français de Marrakech, jbel Guéliz route de la Targa bp 566 40001 Marrakech, organise, avec le concours du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc et des Editions Marsam, la troisième édition du concours intitulé "Concours National de la Nouvelle noire de Marrakech".

Article 2 :

Ce concours est ouvert, à l'exclusion des membres du jury, sans obligation d'adhésion à l'Institut français de Marrakech, à toute personne majeure résidant au Maroc.

Article 3 :

L'objet du concours est d'écrire et de soumettre au jury une nouvelle devant impérativement s'inscrire dans le thème du concours. Chaque nouvelle présentée doit être écrite en français, inédite et corrigée du point de vue de l'orthographe. Sera considérée comme « nouvelle noire » un récit court (rentrant dans les normes prescrites dans l'Article 5) ayant une intrigue policière inscrite dans la réalité sociale moderne (définition tirée du Guide Totem le Polar, Larousse, 2001).

Article 4 :

Le concours est ouvert du 8 décembre 2009 au 10 avril 2010 à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Passé cette échéance, les textes ne seront pas retenus. Les nouvelles doivent obligatoirement être envoyées en deux exemplaires avec le bulletin de participation rempli et signé (pour se procurer le bulletin de participation : voir Article 14 du présent règlement),

- Un premier exemplaire de la nouvelle, tapuscrit, sera adressé à : Institut Français de Marrakech
«3^{ème} Concours National de la Nouvelle noire de Marrakech »
jbel Guéliz route de la Targa bp 566
40001 Marrakech
- Un deuxième exemplaire, numérique, sous format pdf par courriel à : nouvelленоire2010@gmail.com
(dès réception, vous recevrez un accusé de réception de notre part)

L'envoi de ces deux exemplaires dans les formes indiquées est obligatoire. A défaut, le texte ne sera pas retenu.

Article 5 :

Les nouvelles doivent obligatoirement

- porter un titre ;
- respecter les caractéristiques suivantes : 20 000 à 30 000 caractères (entre 8 et 10 pages format A4, marge 2,5 cm, Police : Times new roman taille : 12 ; interligne : 1,5) ;
- être imprimées seulement au recto, sans reliure, agrafes ou trombones ;
- être paginées ;
- être vierges de tout signe distinctif permettant d'identifier un candidat (signature, paraphe, dessin...)

Le non respect de ces obligations entraînera l'élimination du candidat.

Article 6 :

Un numéro sera attribué, dès sa réception, à chaque nouvelle.

Article 7 :

Les gagnants seront sélectionnés par un jury composé par l'Institut français de Marrakech. Il comprendra des personnalités du monde du livre (liste sur demande).

Article 8 :

Le concours est doté des prix suivants :

- 1^{er} prix : lot de 15 livres policiers
- 2^e prix : lot de 10 livres policiers
- 3^{ème} prix : lot de 5 livres policiers

Le jury se réserve le droit d'attribuer ou non la totalité des prix et ses choix sont sans appel.

Article 9 :

La proclamation des résultats du concours et la remise des prix auront lieu au Riad Denise Masson (Institut français de Marrakech) le samedi 22 mai 2010 en présence du jury.

Article 10 :

La liste des lauréats sera affichée à l'Institut français de Marrakech et sera disponible sur son site Internet (www.institutfrancaisdemarrakech.org) du 22 mai au 26 juin 2010.

Article 11 :

Les lauréats consentent, sans aucune réserve et sans se prévaloir de droits, à ce que leur nouvelle primée fasse l'objet de reproductions PARTIELLES ou TOTALES en vue d'une édition ou d'une production culturelle ou médiatique quelconque, et ce pour une période de 12 mois à compter de la proclamation des résultats du concours.

Article 12 :

Les textes des nouvelles présentées au concours ne seront pas retournés aux auteurs.

Article 13 :

Aucune information concernant la sélection des participants ne sera donnée avant la proclamation des résultats.

Article 14 :

Le règlement du concours et le bulletin de participation sont disponibles sur simple demande auprès des médiathèques de l'Institut français de Marrakech ou par mail à nouvelленоire2010@gmail.com, ou sur le site www.institutfrancaisdemarrakech.org.

Article 15 :

La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Le non respect par un postulant de l'un des articles du présent règlement entraîne son élimination de plein droit